



Communiqué de presse
30.08.2019

Le Cedre accueille le vice-ministre de l'environnement Taïwanais à Brest et signe une convention avec la direction de la conservation marine du conseil national des océans de Taïwan.

Le vice-ministre de l'environnement de Taïwan et l'OCA – Ocean Conservation Administration (organisme de conservation marine du conseil national des océans de Taïwan), représenté par sa directrice générale, ont signé une convention avec le Cedre pour développer la coopération dans le domaine des pollutions accidentelles des eaux. La signature a eu lieu le 30 août 2019, dans les locaux du Cedre situés à Brest sur le port du Moulin Blanc.

Une délégation de haut rang

La délégation de 23 personnes est conduite par M. Ching-Ta CHUANG, vice-ministre de l'environnement de Taïwan, M. Richard Wen-Jiann KU, ministre, bureau de représentation de Taipei en France et la directrice de la conservation marine du conseil national des océans (Ocean Conservation Administration) :

- M. Ching-Ta CHUANG, vice-ministre de l'environnement de Taïwan
- M. Richard Wen-Jiann KU, ministre, bureau de représentation de Taipei en France
- Mme Julia Hsiang-Wen HUANG directrice générale de l'OCA

Les 23 personnes participent à une formation aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux, du 27 août au 4 septembre, dans les locaux du Cedre.

L'opportunité d'un nouvel élan

Stéphane Doll, directeur du Cedre, témoigne : « *Depuis sept ans, le Cedre forme chaque année, 25 ingénieurs et techniciens du ministère de l'environnement de Taïwan, aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. La signature de cette convention est une marque de confiance dans la qualité des prestations que le Cedre dispense ; elle va nous permettre de donner un nouvel élan à nos relations avec les autorités et professionnels maritimes taïwanais. Nous pensons particulièrement à des opportunités d'échanges et de coopération dans nos projets communs de formations, de recherche et expérimentations, de partage d'informations et bien sûr d'assistance en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures ou de produits chimiques* ».

Contact presse : Agnese Diverres
agnese.diverres@cedre.fr
02 98 33 10 10

Le Cedre en bref

Domaine de compétence : conseil et expertise pour la gestion des pollutions accidentelles des eaux

Activités : soutien à l'intervention, planification d'urgence, formation, analyses, recherche, documentation

Périmètre d'intervention : France et international

Effectif : 50 dont près de 30 ingénieurs, chercheurs et techniciens

Budget annuel : 4,5 millions d'euros

Date de création : 25 janvier 1979

Localisation : 715 rue Alain Colas, Port du Moulin Blanc, Brest



LE Cedre EN BREF

Basé à BREST depuis **40 ans**

50 personnes

4,5 millions d'€ de budget

60 formations par an

60 plans d'urgence livrés ces 10 dernières années

20 pays visités chaque année

75 hydrocarbures étudiés en 12 ans

150 sollicitations d'urgence par an

Centre de ressources documentaires reconnu

22 000 références

+ de 20 projets multipartenaires menés en 10 ans

EXPERT INTERNATIONAL EN POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX

Eaux marines / Eaux intérieures / Hydrocarbures
Produits chimiques / Microplastiques / Macro-déchets
Autorités / Structures privées

 Numéro d'urgence (24h/24)
+33 (0) 2 98 33 10 10